



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Ré

Mo
b

18130152

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le 14 AOUT 2018

Pour le Greffier

N° d'entreprise : 650.685.502

Dénomination(en entier) : **La Factory - Comptoir des Ressources Créatives de Namur**(en abrégé) : **CRC-N**Forme juridique : **ASBL**Siège : **Rue de Namur, 47 - 5000 Beez****Objet de l'acte : Nomination d'administrateurs**

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée générale du 17 juillet 2018

3. Election du conseil d'administration

Le Conseil d'Administration, par l'intermédiaire du président, fait savoir qu'il souhaite s'adjoindre les services d'une équipe d'Administrateurs plus large. Les membres déjà inscrits au registre ainsi que les nouveaux membres sont donc appelés à poser leur candidature pour intégrer le Conseil d'Administration. Ces candidatures seront soumises à un vote collégial.

En introduction, le Président rappelle la responsabilité qui incombe aux administrateurs et le travail qui est attendu d'eux.

Sont candidats au poste d'Administrateur :

- Adèle Van Rossem ;
- Anne-Sophie Schietecat ;
- Mathilde Liégeois.

L'Assemblée générale procède au vote à main levée, candidat par candidat.

- Adèle Van Rossem est élue à l'unanimité ;
- Anne-Sophie Schietecat est élue à l'unanimité ;
- Mathilde Liégeois est élue à l'unanimité ;

Ensuite, le Président propose que les mandats des administrateurs en poste soient renouvelés pour aligner leur durée sur celle des mandats des nouveaux arrivants.

- Le mandat de Alain Bombaert est renouvelé pour une durée de quatre ans ;
- Le mandat de Adrian Diaz est renouvelé pour une durée de quatre ans ;
- Le mandat de François Moens est renouvelé pour une durée de quatre ans.

FRANCOIS MOENS, ADMINISTRATEUR

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/08/2018 - Annexes du Moniteur belge